



Fougères et son pays

« Mesurer la réalité des coûts dans une ferme »

Une expérience de deux ans a été menée dans dix exploitations agricoles du pays de Fougères, avec l'association Fermes d'avenir, pour passer à une « comptabilité socio-environnementale ».

L'initiative

C'était l'aboutissement de deux années d'expérimentation menées dans plusieurs fermes de Couesnon-Marches de Bretagne, dans le pays de Fougères.

Une vingtaine de personnes ont participé jeudi, à une journée de restitution du projet sur la « comptabilité socio-environnementale » dans les exploitations agricoles, avec l'accompagnement de Fermes d'avenir, une association nationale qui œuvre au développement de l'agroécologie.

Une comptabilité socio-environnementale, qu'est-ce que c'est ? « L'objectif est de mener un diagnostic sur l'état de l'environnement et de l'humain dans une exploitation », explique Marion Garabé, ingénieure chez Fermes d'avenir. On identifie les actions qui sont menées pour préserver l'environnement et on essaie de les chiffrer, pour mieux mesurer la réalité des coûts dans une ferme. »

Le constat fait par l'association est que les coûts engendrés par la préservation de l'environnement, de l'entretien des haies à l'ajout de matières organiques dans le sol, par exemple, est encore très peu pris en compte dans le prix final des produits vendus par une exploitation agricole. L'aspect humain, avec des journées parfois interminables et un possible épuisement, est également mal mesuré.

Prendre en compte la dette environnementale

« Aujourd'hui, quand on parle de comptabilité, on parle surtout de finance et on pense qu'on a tout dit, avance Michel Lemonnier, initiateur du programme. Mais on ne prend pas en compte la dette environnementale et humaine. On souhaite chiffrer cela, mesurer l'impact et mettre une valeur financière là-dessus. L'enjeu, au bout, c'est de calculer le vrai coût de production. »

Plusieurs expérimentations menées par l'association ont montré que le prix de vente des produits agricoles est souvent bien en deçà du coût réel. « Chez un producteur d'ail du sud de la France, par exemple, on a calculé que le prix de vente devrait logiquement être deux fois plus élevé que ce qui est pratiqué aujourd'hui, si on intègre le coût de



Les initiateurs de l'expérimentation sur la « comptabilité socio-environnementale » dans le territoire de Couesnon Marches de Bretagne.

PHOTO : OUEST-FRANCE

l'ensemble des actions menées pour préserver l'environnement sur l'exploitation », pointe Hélène Calandot, directrice de l'observatoire chez Fermes d'avenir.

Influer sur les politiques publiques

Dans le territoire de Couesnon Marches de Bretagne, cette expérimentation d'une nouvelle forme de comptabilité a été menée dans cinq fermes en production biologique, pendant un an, puis dans cinq fermes conventionnelles. « Nous sommes très investis dans le développement et le maintien de l'agriculture dans le territoire », explique Henri-Pierre Rouault, ingénieur territorial à la communauté de communes. Cela nous permet de mieux mesurer l'impact de la transition écologique. »

L'objectif était surtout de voir comment cette méthode peut être mise en place, pour ensuite l'étendre à une plus grande échelle. Et pourquoi pas toucher d'autres secteurs que la seule agriculture... « C'est vrai que l'agriculture est tout de suite visible, avec de grandes surfaces et un vrai impact sur l'environnement, poursuit Hélène Calandot. Mais on pour-



Une vingtaine de personnes ont participé à la journée de restitution de l'expérimentation.

PHOTO : OUEST-FRANCE

rait très bien le faire aussi dans l'industrie, par exemple, pour qu'à la fin, le capital de biodiversité du territoire soit préservé. »

Les initiateurs de cette méthode espèrent aussi influencer à terme sur les politiques publiques, notamment celles de la politique agricole commune européenne (PAC), ou encore l'attribution des crédits carbone. « Les

subventions aux agriculteurs sont-elles cohérentes ? s'interroge la responsable de Fermes d'avenir. Cette nouvelle comptabilité doit permettre d'avoir une politique agricole plus juste, plus en adéquation avec la réalité des coûts des exploitations et les efforts réalisés pour préserver l'environnement. »

Paul GRISOT.